



Janvier
Février
Mars
2018

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE CULTUREL ESPAGNOL DE RENNES

Devant une trentaine d'adhérents et 48 représentés, les membres du Conseil d'Administration (CA) ont pu exposer les activités des différentes commissions durant l'année écoulée. Le Centre se porte bien et va étendre ou redémarrer certaines activités en sommeil. Vinos y Tierras propose une extension de son activité grâce à quelques séances supplémentaires (suivant le nombre de nouveaux participants). L'activité "sevillanas" devrait reprendre en septembre ainsi que l'activité "Théâtre en espagnol". Sur proposition d'un adhérent, le Centre s'efforcera d'organiser des réunions thématiques sur l'Espagne, par exemple, sur son économie ou sur la Catalogne.

Deux personnes sortantes du CA ont été réélues ainsi qu'une nouvelle candidate. Nous avons procédé immédiatement après l'AG à un CA pour déterminer la composition du nouveau CA.

Vice-présidente : Roselyne Joubin (réélue à cette AG), secrétaire : Maria-Luz Garcia, trésorier : Gérard Hamon (réélu à cette AG), trésorière-adjointe : Magalie Nerrou et président : René Dangin-Gutierrez, autres administrateurs : Julie Morel, Brigitte Llavori, Dominique Alba, Caroline Villaret (élue à cette AG) et Frutos Arriba.

Cette AG a été suivie d'une sangria et d'une très bonne paëlla.

Depuis le 4 février, légère modification du CA, Roselyne Joubin a présenté sa démission. Le CCER la remercie pour son engagement et son dévouement dans le fonctionnement de l'association.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président René Dangin Gutierrez. Né, dans le Jura, d'une mère espagnole trimballée de camp en camp de Saint Nazaire à Lons le Saunier, durant la guerre civile et d'un père français qui par amour, apprit l'espagnol en quelques semaines. En adhérent au Centre Culturel Espagnol, j'ai eu l'impression de retrouver une partie de ma famille. J'ai obtenu la nationalité espagnole, il y a quelques années.



Trésorier Gérard Hamon. Rennais, membre du CCER depuis très très longtemps et depuis très longtemps trésorier de l'association. C'est un poste pour lequel il n'y a pas beaucoup de concurrence, mais puisque je l'ai accepté, j'essaie de faire au mieux. Pour ne pas rester que dans les nombres, j'anime l'activité Vinos y Tierras, activité plaisante et très conviviale. L'histoire de la République espagnole m'intéressant, je m'efforce d'organiser régulièrement au CCER un moment fort relatif à cette histoire.



Secrétaire Maria-Luz Garcia. Née à Rennes de parents Républicains Espagnols, je suis depuis le début des années 2000 membre active du Centre Culturel comme élue au Conseil d'Administration avec la responsabilité de secrétaire. J'anime le groupe "El Coro", réalise la mise en page de notre journal "El Lazo", bien sûr donne un coup de main pour le Cine-Tapas et enfin participe à tout ce qui peut être fait (dans la mesure de mes compétences) pour que le CCER fonctionne au mieux.



Brigitte Llavori-Diotel. D'origine espagnole, je suis au CA maintenant depuis plusieurs années. Je fais partie de la commission des fêtes, je m'occupe de la préparation du repas des reyes, également des meriendas, goûter qui se déroule une fois par mois. Je fais également partie du Coro.



Frutos Arribas. Fils de républicains, je suis né dans le camp d'Argelès sur Mer puis transféré avec ma mère au Château d'en Bardou à Elne près de Perpignan sous la protection d'Elisabeth Eidenbenz.

Je suis entré au CA en 2012 dans la commission mémoire, je participe à la commission achats (ciné tapas, reyes) et diverses activités de bricolage selon les besoins du CCER (avec Ramon Coll).



Dominique Alba Née à Rennes d'un père réfugié espagnol et d'une mère française, je suis arrivée au CCER en assistant à ciné y tapas puis en prenant des cours de conversation que je pratique depuis 3 ans. Ça fait 2 ans que je fais partie du CA, j'ai en charge partiellement la commission ciné y tapas : visionnage des films, résumés, présentation du film aux adhérents, et les courses pour les tapas. J'aime prendre part aux réunions du CA qui sont conviviales et me permettent de me tenir au courant de l'actualité concernant la culture espagnole en Ille et Vilaine.



Julie Morel. Ayant vécu en Espagne (Cadiz, Granada) avant et pendant mes études, j'ai un fort attachement pour ce pays, sa langue et sa culture. Je veille à maintenir ce lien avec l'Espagne au travers de mon métier d'enseignante et par mon activité en tant qu'adhérente (cours de sevillanas) et membre du C.A. du CCER depuis un an. Je m'occupe principalement des remplacements des animateurs linguistiques et de la commande des films pour "cine y tapas" auprès de l'ambassade d'Espagne.



Trésorière adjointe Magalie Nerrou. Originnaire de Douarnenez dans le Finistère, mais Rennaise depuis une petite décennie, je suis conseillère en insertion et professionnelle. Depuis 2013, avec plaisir, je viens les jeudis soir échanger sur la langue et la culture espagnole au sein du Centro Cultural Español. Afin de m'enrichir de la culture hispanique que j'apprécie tant, j'ai demandé à rentrer dans le Conseil d'Administration, en janvier 2017. J'assiste Gérard en tant que trésorière adjointe et participe à l'organisation de l'activité ciné-tapas, (choix et achat de certains films). J'apprécie aider, apprendre et échanger avec les membres du CA et les adhérents du CCER.



Caroline Villaret. Rennaise depuis plusieurs décennies, ville où j'ai effectué ma carrière professionnelle dans l'Éducation nationale d'abord comme enseignante puis en tant que psychologue. J'ai un attachement à la langue espagnole depuis mon enfance avec de nombreux séjours linguistiques au pays basque. J'ai toujours été intéressée par les poètes et les chanteurs espagnols et sud-américains qui ont contribué à forger mon esprit politique au sens large du terme. Actuellement, j'ai repris l'apprentissage de la langue espagnole suite à la naissance de ma petite fille franco-mexicaine.

REPAS APRES ASSEMBLEE GENERALE

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur le tarif des repas, voici quelques informations : le repas réalisé par le traiteur nous est facturé 12,50 par personne, c'est pourquoi il est important de ne pas trop faire d'erreur sur le nombre de repas commandés et le nombre de présents. Cette année cela a fait 625 €. Les boissons, la décoration, les ingrédients et les tapas de la sangria sont revenus à 250 € auxquels il faut ajouter 150 € de location de salle. Le coût total est donc de 1 025 € sans oublier l'activité de toutes celles et ceux qui ont mis en place la salle puis se sont chargés du nettoyage et du lavage de vaisselle. Nous avons perçu 702 € de ceux qui ont participé au repas. La participation du CCER à ce repas est donc de 323 €. Comme nous l'annonçons tous les ans, cette participation est assumée et ressort de la volonté du CCER de contribuer à la réalisation de moments festifs au cours desquels les adhérents peuvent se retrouver.

G. Hamon

Trésorier du CCER

EL PUENTE DE LOS FRANCESES



Le Coro, s'est déplacé fin décembre au Lycée Bertrand d'Argentré de Vitré pour y présenter la partie de son répertoire relative à la République espagnole. À cette occasion, il a chanté avec les élèves *Los quatros generales* dont le deuxième couplet est *Puente de los franceses/ Puente de los franceses/ Puente de los franceses/ Mamita mía/ Nadie te pasa/ Nadie te pasa/ Porque tus milicianos/ Porque tus milicianos/ Porque tus milicianos/ ¡Qué bien te guardan!/ ¡Qué bien te guardan!*

Situé entre Parque del oeste et la Casa de Campo, ce pont des Français, qui traverse le Manzanares, était situé à un endroit stratégique de Madrid. Il a été l'un des verrous préservant l'entrée des fascistes dans la ville. Bombardé de nombreuses fois, il a été autant de fois réparé. Il doit son nom à la nationalité des ingénieurs qui en encadrèrent la construction débutée en 1860 et terminée en 1862. Constitué de cinq arcs de briques rouges, il fut construit pour faciliter les échanges commerciaux en permettant aux convois ferroviaires venant du nord du pays d'atteindre la gare Príncipe Pío. Cette dernière est aujourd'hui reconvertie en centre commercial et station de trains de banlieue.

Gérard Hamon

Une version ancienne et une moderne peuvent être entendues ici

<https://www.youtube.com/watch?v=o28azh2Fv>

Lg

L'ILE DES FAISANS, CE TERRITOIRE QUE LA FRANCE ET L'ESPAGNE SE PARTAGENT

Vous n'aviez peut-être jamais entendu parler d'un tel cas, mais voilà un territoire qui change tous les six mois d'administration. L'île des Faisans (Isla de los Faisanes en espagnol ou Konpantzia en basque), petite île fluviale, enclavée entre l'Espagne et la France (la frontière officielle passe sur cet îlot) n'appartient à aucun des deux pays. En effet, les États espagnols et français se reliaient dans la gestion de ce territoire. Chaque année, ce dernier appartient alternativement à chacune des deux nations (de février à juillet à l'Espagne et d'août à janvier à la France). Ces cinq mille mètres carrés de terres sont situés à la frontière franco-espagnole, sur le fleuve Bidassoa, entre les communes d'Irún (Espagne) et d'Hendaye (France). Il s'agit d'un espace qui porte le statut de condominium, ce qui représente en droit international un territoire sur lequel plusieurs États exercent une souveraineté conjointe au terme d'un accord passé. Seuls sept territoires possédant ce statut continuent d'exister dans le monde, mais l'île des Faisans est le plus petit condominium de tous. Voici une terre non habitée et dont l'accès est interdit au public, mais qui compte pourtant une histoire toute particulière reliant les deux pays voisins.

Un territoire marqué par son histoire

Cet espace a vu se dérouler des événements importants de l'histoire entre les deux pays frontaliers au fil des années. Dès le XV^{ème} siècle, le territoire accueillait des rencontres diplomatiques et royales entre les deux royaumes. En 1615, les ambassadeurs français et espagnols ont fait de cette île le lieu de l'échange des fiancées royales : Elisabeth (fille d'Henri IV, roi de France) et de Philippe IV

d'Espagne, ainsi que de la sœur de ce dernier Anne promise à Louis XIII (accessoirement frère de la même Elisabeth). Mais l'événement le plus marquant a été les négociations qui ont eu lieu en 1659 pour déboucher sur la signature du traité des Pyrénées, qui a formalisé la paix entre les couronnes d'Espagne et de France à l'issue de la guerre débutée en 1635. Cette île est parfois nommée "l'île des conférences" pour les nombreuses rencontres qui s'y sont déroulées au fil des siècles.

Comment se passe la cogestion de l'île ?

Les deux pays se partagent la gestion de ce territoire si particulier. Pas une âme ne réside sur cette parcelle de terre installée au milieu du fleuve, si ce ne sont insectes et autres petits animaux de passage (pas de faisans, malgré son nom). Lors des périodes d'administration de cet espace, les commanderies navales de Saint Sébastien et de Bayonne sont les deux institutions responsables de sa juridiction. Seuls leurs hommes mettent les pieds sur ce petit territoire d'à peine deux cent quinze mètres sur trente-huit. Ces dimensions lui donnent une forme ovale autour de laquelle le fleuve continue son chemin jusqu'à la baie de Chingoudy. Le passage de témoin effectué tous les six mois se voit être un fait symbolique lié à l'histoire qu'entretiennent les deux pays frontaliers. Ce territoire est un espace très paisible et respecté dans la région, il ne fait donc pas l'objet de nombreux problèmes pour les États chargés de sa gestion.

www.lepetitjournal.com

PERMIS DE CONDUIRE – CARNÉ DE CONDUCIR

Une fausse alerte concernant les permis de conduire ayant circulé sur le net, je suis allé voir de plus près ce qu'il en était en France et en Espagne.

En France

Depuis le mois de septembre 2013, le permis de conduire est délivré sous un nouveau format, un format « carte de crédit ». Les personnes qui possèdent l'ancien format de permis devront le

renouveler d'ici janvier 2033. Cette réforme du permis en plus d'avoir introduit de nouvelles catégories et un nouveau format, impose le renouvellement régulier des permis de conduire. Ils ne sont plus valables à vie ! Les nouveaux permis doivent désormais être renouvelés tous les 15 ans, à l'exception des permis de catégories C (poids lourds) et D (véhicules de transport en commun) qui doivent être renouvelés tous les 5 ans.

Pour les personnes possédant l'ancien format (papier rose au format traditionnel ou au format F9), la préfecture de leur domicile les invitera progressivement à faire l'échange contre le nouveau. Il faut se rassurer sur un point : il ne s'agit pas de repasser son permis à chaque renouvellement. C'est en réalité une simple démarche administrative, de même nature que le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport. Aucune visite médicale n'est exigée pour réaliser le renouvellement. Cela peut se faire au guichet de la préfecture, sous-préfecture ou mairie de son domicile. A Paris, il faudra se rendre au Bureau des permis de conduire de la Préfecture de Police.

Le permis B a une durée de validité illimitée si le titulaire ne commet pas d'infraction entraînant la suspension, le retrait ou l'annulation de son permis et s'il n'est pas atteint de problèmes de santé qui limitent sa validité.

En Espagne

La période de validité du permis espagnol varie en fonction de l'âge et du type de permis en votre possession. Par exemple, pour une moto (A-1/A-2) ou une voiture (B-1), le permis est valide pour 10 ans si vous avez moins de 65 ans et 5 ans si vous avez plus de 65 ans. Les permis commerciaux, transport de passagers ou encore poids lourd doivent être renouvelés tous les 3 ans jusqu'à 65 ans et tous les 3 ans après 65 ans.

Dans le but de réduire le nombre d'accidents et le taux de mortalité sur les routes d'Espagne, le gouvernement a introduit un système de points, similaire à celui utilisé en France, en Allemagne et en Italie.

À partir de 65 ans le renouvellement du permis (carné de conduire) doit être réalisé tous les 5 ans.

Pour les conducteurs de plus de 70 ans les exigences sont les mêmes que pour les autres conducteurs

Las pruebas médicas que tienen que realizarse son las siguientes: - Valoración Psicotécnica. - Anticipación de la velocidad. - Coordinación visomotora. - Estudio de la Audición. - Valoración de la Capacidad Visual. - Anamnesis. - Estudio del estado general. - Tensión Arterial. - Pulso. - Auscultación cardiopulmonar

Il existe aussi un âge maximum de 65 ans pour l'obtention de son premier permis de conduire en Espagne. Cependant, cette limitation ne vaut pas pour les étrangers âgés de plus de 65 ans, ils peuvent échanger leurs permis étrangers pour une licence espagnole sans aucune difficulté.

G. Hamon

SER, ESTAR ET LES AJECTIFS

Un adjectif peut changer de sens selon l'emploi de ser ou estar.

Ser bueno (être gentil) / estar bueno (être sexy ou en bonne santé).

Ser listo (être intelligent) / estar listo (être prêt).

Ser simpático (être sympathique habituellement) / estar simpático (être sympathique exceptionnellement !).

Ser moreno (être brun) / estar moreno (être bronzé).

Ser molesto (être gênant) / estar molesto (être gêné).

Ser despierto (être intelligent) / estar despierto (être réveillé).

Ser borracho (être alcoolique) / estar borracho (être ivre).

www.lepetitjournal.com

MISE EN VALEUR DES LIEUX DE MÉMOIRE

Depuis quelques années, nous demandons avec insistance que la Butte des fusillés de la Maltière, située à Saint-Jacques-de-la-Lande près de Rennes, soit mise en valeur et mieux signalée.

Nous avons fait des recherches aux Archives départementales et municipales de Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande pour essayer d'avoir des données exactes sur les résistants fusillés en ce lieu car en 1944, les documents sont souvent contradictoires ou erronés.

La mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, aidée par la ville de Rennes et le département, a fait cette année des travaux de mise en valeur et de signalétique.

L'inauguration a eu lieu le 30 décembre 2017 à 10h15 et je pense que c'est important de la faire savoir, en particulier aux autres départements bretons, d'où sont originaires beaucoup de ces résistants. (...)

Renée Thouanel-Drouillas, présidente de l'ADIRP 35,
Saint-Jacques-de-la-Lande

Le patriote résistant de Décembre 2017 n°925

MONUMENT À LA MÉMOIRE DES BRIGADES INTERNATIONALES

Au cours de l'année 2016, le conseil d'administration du CCER a voté une participation de 200 € pour la souscription initiée par l'*Asociación de Amigos de las Brigadas Internacionales*. Il s'agissait de construire un monument à Madrid en mémoire de la XIème brigade. C'est chose faite : le 5 novembre 2017 ce monument a été inauguré 81 ans après l'arrivée de cette brigade en novembre 1936.

Il est situé 10 Calle de S. Cipriano à Madrid

La Asociación de Amigos de las Brigadas Internacionales trata de mantener viva la memoria de los hombres y mujeres que acudieron a España a defender la democracia entre 1936 y 1939.



DEMANDE DE RETRAIT DE LA LÉGION D'HONNEUR DU GÉNÉRAL FRANCO

Jean Ocana, 77 ans est Français, son père républicain espagnol exilé en France sous le régime de Franco a été déporté à Mauthausen en Autriche. Il a demandé le retrait de la Légion d'honneur du général Franco à la Chancellerie, puis devant la justice française. Le tribunal administratif de Paris a rejeté sa demande, il a donc fait appel.

La distinction a été accordée au général par le maréchal Pétain en 1928 pour le débarquement espagnol d'Al Hoceima. Les deux pays sont

alors alliés pour mener la guerre du Rif dans le nord du Maroc. Il a ensuite été promu au grade de commandeur, toujours à la demande du maréchal Pétain en 1930.

Il a été longtemps impossible de retirer la Légion d'honneur à des étrangers, mais les textes ont été révisés en 2010. Le titulaire peut depuis perdre sa décoration "si celui-ci a commis des actes ou eu un comportement susceptibles d'être déclarés contraires à l'honneur ou de nature à nuire aux intérêts de la

France à l'étranger ou aux causes qu'elle soutient dans le monde".

L'avocate de monsieur Ocana, Maître Toloudi a expliqué dans un communiqué que selon la juridiction administrative, "*cette haute distinction française ne peut être retirée à une personnalité étrangère à titre posthume*". En effet, la procédure veut que la personne qui ait été visée par le retrait de la Légion d'honneur puisse se défendre, et ce ne sera pas le cas pour Franco. Cet argument est refusé par Jean Ocana : "*Si on peut envisager de retirer la Légion d'honneur à Harvey Weinstein, on peut envisager de la retirer à un dictateur*". Me Toloudi doit présenter une nouvelle requête devant la cour administrative d'appel de Paris, elle devrait être examinée d'ici 1 an.

Permanence et Bibliothèque au Centre Culturel Espagnol de Rennes

Mercredi de 16h30 –17h30
(hors vacances scolaires)

Permanences

Vice-Consulat : JP Sánchez
1er vendredi de chaque mois à la MIR
7 quai Châteaubriand – 35000 Rennes
de 14h à 16heures
Si urgence tel : 06 07 87 11 40



31 boulevard du Portugal 35200 Rennes
☎ 09 51 09 81 63
secretariat@ccesp.com
www.ccesp.com